

Aux sources de la vie sociale. Durkheim et Bergson aujourd'hui

Colloque international – Université libre de Bruxelles

Jeudi 26 novembre 2015

14h : Accueil des participants et introduction au colloque

1. Le « chassé-croisé » Durkheim/Bergson

14h30-15h30 : *Modèles biologiques d'interprétation de la société au début du XXe siècle*, par Caterina Zanfi (ENS, Paris)

16h-17h : *Peguy entre Bergson et Durkheim*, par Camille Riquier (Institut Catholique de Paris)

17h-18h : *La société et la guerre. Une lecture durkheimienne des Deux sources*, par Bruno Karsenti (EHESS, Paris)

Vendredi 27 novembre 2015

2. La vitalité du social

10h30-11h30 : *Bergsons and Bergsoniens : Sociological Vitalism versus Durkheim*, par Heike Delitz (Universität Wuppertal)

11h45-12h45 : *Vie biologique et vie sociale dans la sociologie durkheimienne*, par Mélanie Plouviez (Université Nice-Sophia Antipolis)

3. Les sources de la morale

14h-15h : *Biologie, sociologie, philosophie. Le fait moral entre Durkheim et Bergson*, par Florence Caeymaex (FNRS, ULg)

15h-16h : *Deux généalogies de l'obligation morale*, par Louis Carré (UNamur, ULB)

16h30-17h30 : *Bergson and Durkheim on sympathy and suffering*, par Melanie White (University of New South Wales)

Lieu : Salle Henri Jeanne, 15^e étage Institut de sociologie

44 avenue Jeanne – 1050 Bruxelles

Argumentaire

Le débat entre Durkheim et Bergson a longtemps été cantonné à une série d'oppositions stériles entre science positive et métaphysique, entre rationalisme et intuitionnisme, entre sociologisme et psychologisme. Un siècle après la parution des *Formes élémentaires de la vie religieuse* (1912) et des *Deux sources de la morale et de la religion* (1932), il est temps de revenir sereinement à ce débat à peine esquissé et pourtant riche en enseignements entre deux des figures les plus importantes du « moment 1900 » de la pensée française¹. Au centre de leur « véritable chassé-croisé doctrinal » (Lévi-Strauss) se trouve le problème de ce que faire société veut dire. La confrontation entre Durkheim et Bergson sera ici développée à partir de deux axes principaux qui touchent, d'une part, à l'ontologie et à l'épistémologie sociale, de l'autre, à la philosophie des normes et à l'anthropologie.

1. Au sein du premier axe, la question portera sur l'articulation du vital, du psychique et du social. Bergson et Durkheim partagent un certain paradigme « organiciste » en philosophie sociale, inspiré des multiples révolutions épistémologiques opérées à leur époque parmi les sciences du vivant. Mais de leur insistance commune sur la « vie sociale » deux voies distinctes semblent se dégager pour tenter de cerner le problème du biologique, du psychique et du social. Là où le « sens très compréhensif » que Bergson accorde au biologique intègre le psychique et le social comme deux facettes d'un même élan vital², Durkheim voit quant à lui dans la vie sociale une dimension qui vient se « surajouter » à la vie psychique individuelle. L'épineuse question se pose alors de savoir ce qui, avec le passage du psychique au social, des « représentations individuelles » aux « représentations collectives », subsiste de la « vie » et de son caractère *sui generis*³. Dans quelle mesure le « naturalisme sociologique » dont se réclame Durkheim s'avère-t-il compatible avec l'idée d'une « hyperspiritualité » de la vie sociale⁴ ? De son côté, le continuum de la vie tracé par Bergson nous fournit-il les moyens de penser la spécificité du sociologique par rapport au biologique et au psychologique⁵ ? Plus généralement, l'expression

¹ F. Worms (dir.), *Le moment 1900 en philosophie*, Septentrion, Lille, 2004.

² Cf. Bergson, *Les deux sources de la morale et de la religion*, PUF, Paris, 2007, p. 123 : « Le social est au fond du vital ».

³ Voir A. Lefebvre, M. White, "Bergson on Durkheim : Society *sui generis*", *Journal of Classical Sociology*, 2010, 10.

⁴ Durkheim, « Représentations individuelles et représentations collectives » (1898), in *Sociologie et philosophie*, PUF, Paris, 1996, p. 48.

⁵ Cf. Bergson à propos de Tarde : « Il a donné une sociologie nettement psychologique, et une psychologie toute prête à s'épanouir en sociologie » (« Préface », in *Tarde. Pages choisies*, Michaud, Paris, 1910, p. 6).

même de « vie sociale » en laquelle viennent s'entremêler science de la société et science du vivant doit-elle être comprise de façon quasi-métaphorique (Durkheim) ou au contraire presque littéralement (Bergson) ?

2. Au sein du second axe, il s'agira de s'interroger sur le statut des normes sociales. Les obligations tirent-elles leur origine du biologique ou du sociologique ? On connaît la manière dont Bergson oppose à la conception durkheimienne du « fait social » le « tout de l'obligation » : les normes sociales ne s'imposent pas de l'extérieur, sur le mode de la contrainte, aux individus, mais se contractent naturellement, de l'intérieur, au travers d'habitudes, de dressages, d'imitations. On peut toutefois se demander si la dimension vécue des normes ne joue pas également un rôle crucial chez Durkheim, lorsqu'il aborde l'expérience de ce qu'il appelle le « daltonisme moral »⁶. La mise au jour de ces débats devrait permettre de soulever la question du critère de démarcation entre sociétés humaines et sociétés animales : la différence anthropologique doit-elle être située au niveau du caractère intérieur/extérieur de la contrainte (Durkheim) ou bien au niveau de la fermeture/ouverture des sociétés (Bergson) ?

Ces axes où l'épistémologie des sciences sociales croise la philosophie morale et l'ontologie l'anthropologie, ouvrent un champ de réflexion qui est encore largement le nôtre aujourd'hui. Avec Durkheim et Bergson, ce sont leurs postérités plus ou moins proches, plus ou moins cachées, au sein de la pensée française, de Canguilhem à Bourdieu en passant par Merleau-Ponty et Deleuze, qu'il s'agit également de redécouvrir. C'est là la preuve de l'urgence qu'il y a à reprendre aujourd'hui un débat dont les positions en présence ont malheureusement trop longtemps souffert de simplifications et de caricatures.

Comité organisateur : Florence Caeymaex (FNRS, ULg), Louis Carré (UNamur, ULB), Didier Debaise (FNRS, ULB) et Antoine Janvier (ULg).

⁶ Durkheim, « Détermination du fait moral » (1906), in *Sociologie et philosophie*, op. cit., p. 66. Voir également p. 115 : « bien qu'il y ait une morale du groupe, commune à tous les hommes qui le composent, chaque homme a sa morale à soi : même là où le conformisme est le plus complet, chaque individu se fait en partie sa morale ». Sur cette question, on se rapportera à l'article de B. Karsenti, « Le 'dilemme durkheimien' en sociologie morale », in *La société en personnes. Etudes durkheimiennes*, Economica, Paris, 2006.